

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

PLV : 00114837 page : 1

Destinataires

SIAEP KARST DE LA CHARENTE (secretariat@karst16.fr)
S.A.U.R. LIMOGES (smontoux@saur.fr)
MAIRIE DE AUSSAC VADALLE (mairie@aussac-vadalle.fr)

Délégation Départementale de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : KARST SAUR

Prélèvement	00114837	Commune	AUSSAC-VADALLE
Unité de gestion	0333 KARST SAUR	Prélevé le :	jeudi 23 juin 2022 à 12h10
Installation	UDI 000326 PUYREAU	par :	THOMAS SARRAZIN
Point de surveillance	0000000402 COMMUNE	Type visite :	D1
Localisation exacte	RUE DU CHALET	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME 1602
Type de l'analyse : D1D2 Code SISE de l'analyse : 00118784 Référence laboratoire : 22061000985101

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,0239 mg/L	2	1	
Nickel	0,57 µg/L	20		
Plomb	3,1 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00114837)

Les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité. Ces teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Angoulême le 20 juillet 2022

L'ingénieur d'études sanitaires,

Dorothée GERBAUD